## **ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE - 2020**

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS	
Votre Entreprise :  ARTIK 40 RUE D ORADOUR SUR GLANE 75015 PARIS	Etablissement bénéficiaire :
Siren/Siret :	
Contact de l'entreprise :	
Nom:	Prénom :
Tel:	Email: <b>2021</b>
Votre masse salariale 2019 :       2 141 891 €         x 0,68% =       14 565 €         Solde Ecole de 13 % TA 2020:       1 893 €	
Subvention en Matériel déductible :	Bonus Alternant déductible:
Montant de Votre Versement : 1 893 €  Au profit de l'Ecole : NOM DE L'ECOLE	Code UAI de l'Ecole :
Mode de règlement :	
Virement IBAN  BIC  Mentionner votre n° de Siret en libellé de virement	
Mode de règlement :	
Chèque	
Chèque N°	